



DEMANDE DE PRÊT DE MATÉRIEL

Manifestation non sportive

Cadre réservé à l'administration

N° de demande : GM-

Date d'enregistrement:

Demande à déposer au **minimum 15 jours avant** la date de prise de possession du matériel :

Suivi logistique

magasin@ville-carros.fr

Dépôt des dossiers - Pôle vie locale - Service vie associative

d.boudet@ville-carros.fr - Tél. 04 93 29 58 66

i.couture@ville-carros.fr - Tél. 04 93 29 58 65

DEMANDEUR

Nom et prénom ou raison sociale :

Adresse complète :

Téléphone : Mobile :

Type de manifestation / utilisation prévue : Date :

Lieu : Adresse mail :

PÉRIODE DEMANDÉE

Du : au :

LIVRAISON OU RÉCUPÉRATION (en matinée du lundi au vendredi)

Les livraisons feront l'objet d'une facturation forfaitaire à hauteur de 65 €

Demande de livraison Date :

Adresse (si différente) :

Heure de livraison (seulement en matinée) : Heure de reprise (seulement en matinée) :

Récupération et retour en atelier (ZAC de la grave, 04 93 08 73 09) Date :

Heure de récupération (seulement en matinée) : Heure de retour (seulement en matinée) :

MATÉRIEL DEMANDÉ

DÉSIGNATION DU MATÉRIEL ET/OU PRESTATIONS	Qté max. disponible	Qté demandée	AVIS
<input type="checkbox"/> Chaises coquilles	700		
<input type="checkbox"/> Tables alu (0,80 m x 2 m)	60		
<input type="checkbox"/> Barrières métalliques	65		
<input type="checkbox"/> Grilles d'exposition	30		
<input type="checkbox"/> Podium fixe (4 x 6) <input type="checkbox"/> Podium tracté (8 x 6)	1		
<input type="checkbox"/> Branchement	<input type="checkbox"/> Eau <input type="checkbox"/> Électricité		

PARTIE RÉSERVÉE AU L'EMPRUNTEUR

L'emprunteur est responsable du matériel qui lui a été confié et s'engage à respecter les clauses suivantes :

- Toute disparition ou dégradation fera l'objet d'une facturation correspondant au préjudice subi par la collectivité.
- Restituer le matériel dans l'état dans lequel il lui a été confié.
- À la sortie et à l'entrée du matériel, un inventaire exhaustif sera dressé et signé par les deux parties.
- L'emprunteur a bien été informé de la décision du montant de la facturation de sa demande en cas de livraison.

Carros, le :

Signature (suivie de la mention manuscrite « lu et approuvé »)